

## Avis de publicité N° 8

Service	Institut français du cheval et de l'équitation Ecole nationale d'équitation Terrefort – BP 207 49411 SAUMUR cedex				
Interlocuteurs et renseignements techniques	Philippe CHABOT ☎ : 06 23 07 70 46 <a href="mailto:philippe.chabot@ifce.fr">philippe.chabot@ifce.fr</a>				
Objet de la consultation	<p>Location d'herbage de 20 ha (5 prés de 4 à 5 ha) ou pension au pré</p> <p>Du 29 juillet au 02 septembre 2019 (5 semaines), l'Ecole nationale d'équitation doit disposer de prés pour 40 chevaux, sur une surface totale de 20 ha.</p> <p>Si les infrastructures sont situées à <b>moins de 20 km</b> de l'ENE, le besoin est limité à la location d'herbage : 5 prés de 4 à 5 ha pouvant accueillir 8 chevaux par pré maximum, avec cabanes ou ombrages. La fourniture de l'eau est assurée par le prestataire.</p> <p>Si les infrastructures sont situées à <b>plus de 20 km</b> de l'ENE, le besoin est étendu à la fourniture de 9 kgs de foin /jour/cheval, ainsi que de l'eau à volonté. La nourriture de floconnés sera fournie par l'ENE et livrée sur place. Le floconné, le foin et l'eau seront distribués par le candidat. Il devra assurer une surveillance quotidienne des chevaux dont il a la responsabilité. Le candidat devra disposer d'un véhicule (van) pour un éventuel rapatriement d'un cheval sur le site de l'ENE, qui dispose d'une clinique vétérinaire. Il devra également souscrire une assurance « responsabilité civile » pour la totalité des chevaux à sa charge et en fournir une attestation.</p> <p>Dans les deux cas, les prés devront avoir une clôture en bon état pour des raisons de sécurité, d'une hauteur d'environ 1m60 minimum et sans barbelés.</p> <p>Les offres concernant des surfaces plus réduites seront également examinées.</p> <p>L'offre devra préciser les éléments techniques ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le prix forfaitaire pour les 5 semaines, exprimé par cheval pour la pension ou à l'hectare pour l'herbage ;</li><li>• La présentation du candidat et le descriptif des infrastructures (avec photos), comprenant notamment la distance en km de l'ENE et la surface des prés ;</li><li>• L'attestation d'assurance (uniquement pour la pension).</li></ul> <p>Suite à la transmission des candidatures, une visite sur place peut être réalisée par l'ENE.</p> <p>Paieement par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.</p>				
Critères de choix pondérés	<table><tr><td>1. Prix</td><td>60 %</td></tr><tr><td>2. Qualité des infrastructures</td><td>40 %</td></tr></table>	1. Prix	60 %	2. Qualité des infrastructures	40 %
1. Prix	60 %				
2. Qualité des infrastructures	40 %				
Renseignements administratifs	IFCE Service achats Tél : 05 55 73 83 23 – 05 55 97 10 45 <a href="mailto:achats@ifce.fr">achats@ifce.fr</a>				
Date prévisionnelle de commencement	juillet 2019 – Durée de cinq semaines				
Date limite de remise des offres	<p><b>Lundi 08 avril 2019 à 12 heures</b></p> <p><b>Attention : toutes les offres doivent être adressées soit :</b></p> <p><i>Par courrier</i> <b>IFCE</b> <b>Service achats</b> <b>Route de Troche – BP 6</b> <b>19230 Arnac-Pompadour</b> <i>ou par mail</i> : <a href="mailto:achats@ifce.fr">achats@ifce.fr</a></p>				